VENTE DÉDICACE AUX ÉDITIONS MÉDIA PLUS

« Constantine et ses romanciers » de Nedjma Benachour

Au point nodal d'une ville de Constantine qui n'est plus, hélas, cette matrice féconde de la littérature algérienne, la maison d'édition « Média Plus » dont la volonté de faire face à l'avancée du désert culturel sur le vieux rocher est louable- entretenant bon an mal an les mirages dédiés aux livres et à leurs auteurs- a donné rendez vous ce jeudi dernier, au niveau de sa « librairie vigie » du Boulevard Boudjeriou, à une petite fête de l'esprit, une sorte d'extravagant « huis clos » où jouaient des coudes « une société » de gens de bonne lecture. Et c'est au milieu de ce micro climat « littéromane », entre compliments et salamalecs empressés, sous l'oeil grossissant des caméras TV de « Canal Algérie » que Nedjma Benachour-Tebbouche, docteur d'Etat en littérature francophone et comparée, a sacrifié à la rituelle cérémonie de vente dédicace de son livre « Constantine et ses romanciers », nouvellement publié par les éditions Média Plus.

Préfacé par Charles Bonn, professeur à l'université de Lyon et l'un des spécialistes de la littérature algérienne d'expression française, l'essai en question est présenté dans un avertissement liminaire, comme « un extrait d'une réflexion plus exhaustive (menée dans le cadre d'une recherche universitaire) sur la représentation littéraire de Constantine à travers trois genres : les récits de voyages à différentes périodes de l'histoire sociale de la ville ; les témoignages et les textes fictionnels, surtout des romans d'auteurs connus du large public tels Kateb Yacine, Malek Haddad, ou peu connus tel Rolland Doukhan ».

Constantine mirage privilégié à fleur du vide fait de la résistance, aujourd'hui, grâce à d'habiles enchanteurs… Pour que l'illusion demeure, ces petits mots de Rachid Boudjedra : « Dans les ruelles de Constantine…Les femmes marchent vite… Et portent aux oreilles… Des électrodes/ Grises ».

K. Benmohamed

1858-2008: LE LYCÉE REDHA HOUHOU SOUFFLE SA 150é BOUGIE

«L'impérieuse nécessité de réhabiliter les valeurs du savoir»

(P.7)

ÉVENEMENT

1858-2008 : LE LYCÉE AHMED RÉDHA HOUHOU SOUFFLE SA 150EME BOUGIE.

« L'impérieuse nécessité de réhabiliter les valeurs du Savoir. »

MABOUD KEBABI, proviseur du lycée Ahmed Rédha HOUHOU (du nom de ce martyr de la Guerre de Libération Nationale), ex-Lycée d'AUMALE, qui surplombe les majestueuses gorges du Rhumel, où par exemple le défunt Malek HADDAD avait poursuivi ses études secondaires, a organisé jeudi passé dès le milieu de la matinée une sympathique et fort émouvante cérémonie à l'occasion de la célébration du 150ème anniversaire de son existence. Une commémoration qui coïncide cette année « d'une manière bienheureuse » (sic) avec les festivités traditionnelles de la Journée du Savoir (Youm El Ilm), en hommage au parcours historique de la figure emblématique du vieux rocher et de l'ensemble de l'Algérie, l'illustre docte érudit l'Imam Cheikh Abdelhamid BENBADIS.

L'administration du lycée a d'abord honoré en présence des parents (dont l'association reste présidée par M. Bouguera Boutaghane) et « comme il se doit » les 64 élèves tous niveaux didactiques confondus (1ère /2ème et 3ème Année Secondaire). Et à leurs têtes les meilleurs apprenants des classes terminales (citons le cas de Abderahmane Kitouni, Saïda Rodesli, Fériel Benhadid, Medlamine Kerdoune ou encore Meriem Boutaghane et Fatima-Zohra Boutemra, pardon pour tous les autres jeunes élèves car la liste est loin d'être exhaustive) qui demeurent hautement susceptibles de glaner les mentions les plus gratifiantes (Très Bien et Bien) lors de l'examen du Baccalauréat des deux systèmes (classique/post-refonte) de la session de Juin 2008 prochain. Ensuite, une phase circonstancielle extrêmement émouvante celle-là et à laquelle avaient assisté quelques membres de la Commission de wilaya de suivi de l'application de la nouvelle répartition ministérielle des programmes de 3ème A.S. post-réforme, ce fut autour des personnels de cet établissement de l'enseignement public secondaire des différents services qui ont fait prévaloir leurs droits à la retraite de se voir complimentés par le biais de cadeaux d'appoint de la part de M. Aboud Kebabi, un vieux routier au long cours du secteur de l'éducation nationale « très apprécié et estimé » de l'aveu même de ses propres administrés et élèves. Le tout, avant que ce dernier n'appelle à la tribune officielle d'anciens élèves de l'ex-lycée d'Aumale qui y avaient poursuivi leurs études secondaires, soit sous l'ère coloniale ou pendant la période post-indépendance, durant les années 1960/1970. Ceux-ci étant devenus presque tous entre temps des personnalités connues et reconnues

NPM: les professeurs A.AOUATI et M.ABDELMOUMENE ainsi que le proviseur du lycée Rédha HOUHOU

chacune en ce qui la concerne dans son domaine de prédilection. Dix-sept (17) au total, et qui sont respectivement le professeur Ahmed Aouati, doyen de la faculté de Médecine de Constantine, le docteur-pédiatre Larbi Debbeche, Mme Aïcha Djeghar, les docteurs Ali Haboudji, Hayet Chachour, Zahia Ferdjioui, Bachir Belborhane, Tahar Khelifi-Touhami, MM. Abdelghani Matmat, Bilel Boutaghane, Aïssa Annana, Madjid Bouchama, Mourad Djaballah, Mebarek Hachichi, Smaïl Djenna, Alâadine Boukerne et Mme Ihsane Boudada. Une cérémonie certes protocolaire mais en revanche extrêmement « conviviale » qui fut accompagnée de fort belle disposition par la troupe de Malouf du lycée qui généra les youyous de la gent féminine de la nombreuse assistance présente dans le réfectoire de l'institution scolaire en question. Dans le même sillage, rappelons au passage que cet antique lycée de la ville des ponts a vu également passé dans ses travées des individualités qui assurent à l'heure présente de hautes charges gouvernementales ou internationales. Telles à titre d'illustration l'actuel Ministre des ressources en Eau M. Abdelmalek Sellal et le professeur Mohamed Abdelmoumène, Directeur Général de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé de Genève, Suisse) pour ne citer que ces deux figures de proue . Un siècle et demi, tel est donc l' intervalle qui s'est écoulé depuis l'entrée en service du lycée Ahmed Rédha Houhou (1858-2008), qui demeure par ailleurs un des fleurons de l'enseignement et de l'instruction publique dans la capitale de l'est algérien. À l'instar notamment des augustes lycées Yughurtha, El-Houria, Soumia, ou encore celui des Sœurs Meriem et Fadila Sâadane du quartier du Coudiat. Et au profit desquels, pour information, le wali de la wilaya de Constantine M. Abdelmalek Boudiaf avait dernièrement annoncé une prochaine opération de « lifting » général afin de procéder à leur mise à niveau esthétique et architecturale.

L'an 1852 : « Dar Kaïserli », le véritable berceau du lycée.

Une page entière ne suffirait bien évidemment pas à raconter l'histoire, parfois « tumultueuse », de l'actuel lycée Ahmed Rédha Houhou. Comme ce pan spécifique à l'an 1868 par exemple et la famine de cette même année qui porta un rude coup à sa construction. Car une partie des crédits financiers de l'administration coloniale de l'époque a dû être affectée au profit des sinistrés pour juguler l'hécatombe. Ou bien celui inhérent à l'an 1865, au moment où Napoléon III avait décidé de faire son voyage d'inspection en Algérie. Un déplacement qui obligea le maire M. de Contencin qui régnait à la tête de la Municipalité de Constantine de l'époque à activer les choses et de solliciter dans l'urgence la concession « à titre gracieux » des immeubles domaniaux et militaires attenants à l'aire d'édification. Pour qu'à la fin, il fut décidé qu'en place et lieu de l'originel « bâtiment solide, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, d'une superficie de 600 mètres carrés », une maison mauresque en fait autour de laquelle existaient des masures « désordonnées » (le véritable berceau du lycée) appartenant partie à la commune, partie à l'Armée, que le Sieur David Narboni avait acquis en l'an 1852 auprès d'une dame d'origine turque, en l'occurrence Dame Kaïserli, sis au N°9bis du Quai du Ravin ou N°1 de la rue des Orties, face à la place Négrier et à l'angle de la rue El-Kaïm, serait fonctionnel le 1er février de l'an 1858 l'ex-« Collège Communal » (première dénomination de l'établissement). Et dans lequel quelques bacheliers répétiteurs et autres maîtres d'écriture apprirent à quelques 46 élèves (dont 15 pensionnaires, avant que les demandes d'inscription n'affluent) surtout l'enseignement classique (latin, grec, etc) à des classes de 4ème/ 5ème/ 6ème et autre7ème. Un décret impérial daté du 29 février 1860 se chargeant ensuite de l'ériger en Institution Secondaire. En outre, l'ex-Lycée d'Aumale comptait pour l'anecdote en l'an 1860, 1 directeur, 1 surveillant général, 7 professeurs, 2 instituteurs et juste 125 élèves pour des cours qui allaient jusqu'en « rhétorique » (c'est-à-dire le niveau cognitif relatif au critère de l'éloquence dans le registre strictement oral).

Une fois l'indépendance acquise, le lycée Ahmed Rédha Houhou persista dès 1962 à assurer l'enseignement en direction de générations successives de jeunes algériens (de Constantine et de quelques wilayas limitrophes) dont certains occupent actuellement des postes clés dans divers secteurs civils et militaires de notre pays. Des architectes talentueux, des spécialistes en médecine-chirurgie, des vétérinaires, des pilotes de ligne et de chasse, des enseignes de vaisseau dans la marine nationale, ingénieurs technologues, enseignants, responsables au sein des administrations centrales ministérielles , officiers des forces de l'ordre public, membres des services consulaires à l'étranger. Bref, une longue liste de sortants dont la meilleure manière de se rappeler les beaux jours qu'ils passèrent à l'intérieur de ce lycée (en tant qu'externes ou internes), pensons-nous, serait de fonder une association corporatiste pour l'entretien de la mémoire pérenne collective. Un vœu, un engagement, un serment même que vient d'émettre de manière solennelle lors de cet évènement de jeudi dernier le Dr pédiatre Larbi Debbeche. Avec à la clé la complicité et l'accord « sans condition » convenu de la part du professeur Ahmed Aouati et la bénédiction du proviseur Aboud Kebabi et de toute l'assistance. Remerciant « sincèrement » le proviseur de cet antique lycée pour cette « bouleversante initiative », moult intervenants ont tenu tour à tour à rendre à la fin un vibrant hommage à « l'intégrité, la compétence, la modestie et l'affabilité » de M. Aboud, ce gestionnaire qui « nonobstant le fait d' enfiler son tablier blanc pour assumer ses charges administratives, n'hésite guère ne fût-ce qu'une seconde à mettre son tablier bleu et retrousser ses manches pour assurer des charges beaucoup plus terre à terre et récurrentes. Celles de l'entretien des lieux et de la sauvegarde du cadre du bâti de l'établissement » pour paraphraser in extenso un responsable administratif activant dans l'enceinte dudit lycée.

Propos croisés :

-Le proviseur, M. Aboud KEBABI : «- C'est un immense honneur pour l'ensemble du staff pédagogique, administratif et des services que je supervise ici au lycée Ahmed Rédha Houhou d'être ainsi chargé de mener à bien cette mission inestimable de l'entretien de mémoire en rapport avec un lycée doté d'un tel poids patrimonial, pédagogique, culturel et historique. Un véritable monument dédié au Savoir dont il devient par ailleurs impérieux d'en réhabiliter les valeurs et sortir de cette médiocrité qui semble tétaniser notre société. La réussite pour moi, la vraie, l'authentique, c'est celle qui consiste à assurer au profit des élèves dont j'ai la charge un avenir prestigieux tel que celui de leurs aînés ici présents. J'en fais non point un simple faire valoir, mais un juste sacerdoce. »

-Le professeur Ahmed AOUATI : S'adressant à l'auditoire au nom des anciens du lycée : « -Merci à vous tous qui venez de nous donner là cette si mémorable occasion de replonger dans notre adolescence de jeune lycéen algérien jusqu'au bout des ongles, et fier de l'être. Ce lycée me fait rappeler cette si inextinguible soif de Savoir, cette insatiable faim des Connaissances que nous entretenions dans les murs de ce lycée. Le votre mais également le notre. À ce si jeune âge, nous apprenions pour pouvoir notamment devenir les premiers cadres de notre pays devenu enfin libre et indépendant. Le flambeau est désormais entre vos mains, mes jeunes amis.»

-Le docteur Larbi DEBBECHE : « -Aujourd'hui, je propose solennellement que l'on créé dans les plus brefs délais une Association qui réunisse l'ensemble des anciens élèves qui ont suivi leurs études dans cet auguste établissement. Et ce depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Je m'engage personnellement à donner de mon temps et de ma disponibilité pour rendre tangible une telle conformation. »

N.B/ : Rappelons à cet égard, que la toute première Association des anciens élèves de d'Aumale remonte à l'an 1903. Et que le Maréchal Juin, doyen du lycée durant la période coloniale, en fut jusqu'en 1958 le président d'honneur.

-Madame Zahia FERDJIOUI : «- Il ne faut surtout pas oublier que nombreux furent les élèves algériens de ce lycée, d'irréductibles enfants des quartiers environnants, ceux de la Casbah, de Souk El Asser, de l'ex-rue Chevalier notamment qui militèrent corps et âmes pour la Libération de notre pays. Ils étaient élèves et militants actifs au service de la cause nationale. Distribuant des tracts politiques et nationalistes à leurs heures libres. Certains se sacrifièrent même pour que l'Algérie soit libre et indépendante. Allah yarhemhoum tous autant qu'ils étaient. C'est aussi cela le lycée Rédha Houhou de notre jeunesse…Ne l'oublions surtout pas ! »

NASSER FOURA

VENTE DÉDICACE JEUDI 24 AVRIL AU THÉATRE RÉGIONAL DE CONSTANTINE

« Tata, une femme dans la ville » de Abdelmadjid Merdaci

« Les Editions du Champ libre » se présentent au public ce jeudi 24 avril à 14 heures avec pour décor inaugural le théâtre régional de Constantine, à l'occasion de leur première publication intitulée « Tata, une femme dans la ville » de Abdelmadjid Merdaci.

« L'ouvrage restitue le parcours d'une femme exceptionnelle dans une ville qui ne l'est pas moins » affirme d'emblée l'auteur, comme pour mieux donner la mesure d'une personnalité hors normes, persuadé qu'elle n'a pas démérité d'une cité à nulle autre pareille… et où se dressent, il est vrai, tant de « statues écrasantes ». Les souvenirs de Hadja Tata, « qui a forcé l'espace public au volant d'une voiture et depuis elle s'y meut avec une indéniable générosité », romancés par l'auteur avec un sympathique emportement méritent considération, tellement l'immersion dans le passé est un riche kaléidoscope du Polygone sous le soleil de l'indépendance.

Universitaire, journaliste, connu pour ses travaux sur les musiques citadines constantinoises, Abdelmadjid Merdaci qui a consacré une partie de ses recherches à l'histoire politique et culturelle de Constantine au XXème siècle, est l'auteur, pour rappel, de deux autres ouvrages : « Constantine, la citadelle des vertiges » (Editions Paris-Méditerranée.2005), et « Constantine sur scènes » (Editions du Théâtre régional de Constantine-2008). La manifestation qui s'ouvrira sur une séance de vente dédicace et où sera présente au côté de l'auteur Hadja Tata, sera clôturée par un concert de musique andalouse.

K. Benmohamed

CELEBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE DU (18/4 - 18/5/2008)

Le Musée Cirta ou ... l'histoire revisitée

A l'instar des grands Musées nationaux, le Musée national Cirta de Constantine connaît,depuis le 18 de ce mois, une intense activité culturelle s'inscrivant en droite ligne dans le cadre de la célébration du Mois du Patrimoine.

Un riche programme a été élaboré par la Direction du Musée Cirta animée par Madame HADEFI et ses collaborateurs sous le haut patronage du Ministère de la Culture.

Cette manifestation culturelle de haut niveau coincidant,cette année, avec la célébration, tant au niveau local que national, de Youm El Ilm, a débuté le 18 Avril et se poursuivra jusqu'au 18 Mai prochain.

Cette célébration rayonnera sur les wilayas de l'Est (Constantine-Skikda-Guelma-Jijel- Oum El Bouaghi) et s'achèvera par une Journée Portes Ouvertes sur le Musée national Cirta.

Colloque international sur la Numidie

Les 12,13 et 14 Mai verront, et ce sera le point cultminant du Mois du Patrimoine, l'organisation d'un Colloque international au Musée Cirta,relatif à la période Numide. Cette manifestation sera menée conjointement par le Musée Cirta, le Centre national de Recherches en Archéologie, le Département d'Histoire et d'Archéologie, ainsi que l'Institution d'Archéologie de Constantine sur le thème "l'Algérie Numide : Histoire et Civilisation". Nul doute que ces journées draineront les passionnés d'Histoire qui revisiteront une période monumentale de notre Histoire. Le 18 Mai verra la poursuite de l'opération valise muséale à SKIKDA et OUM EL BOUAGHI ainsi que la Journée Portes Ouvertes sur le Musée Cirta.

SITIFIS

Exposition d'objets archéologiques

La manifestation inaugurée le 18 Avril à Sétif, a été consacrée au Musée archéologique de l'antique SITIFIS et a vu la présentation et l'exposition des objets archéologiques découverts sur les sîtes historiques de AIN EL HANECH et dans la légendaire KALAÂ des BENI HAMMAD.

Deux toiles de peinture d'Emile AUBRY figurent dans cette exposition.

SKIKDA

La valise muséale au menu

La manifestation a concerné ensuite (20-4) la wilaya de Skikda (Rusicade) et s'est traduite par l'organisation conjointe (Direction de l'Education,de la Culture) et avec la participation du Musée Cirta, des journées d'études sur le thème de "la valise muséale rôles et objectifs".

MUSÉE CIRTA

Exposition de miniatures

A partir du 22 Avril 2008, le peinture miniaturiste FILALI Noureddine exposera au Musée national Cirta, ses œuvres portant sur le thème des Arts islamiques et la Liberté de création.

GUELMA

Intérêts et Perspectives de la valise muséale

Le 27 de ce mois, la valise muséale visitera l'antique KALAMA (GUELMA) où des journées d'études se dérouleront avec la participation du Musée Cirta,des Directions de la Culture et de l'Education sous le thème : "la valise muséale : Intérêts et Perspectives".

BENBADIS revisité

Le 30 Avril sera consacré à l'Imam Abdelhamid BENBADIS. Au cours de cette journée, le Musée Cirta abritera une exposition dédiée au prestigieux ALAMA en collaboration avec l'Association des Amis du Musée Cirta sur le thème "Abdelhamid BENBADIS au Musée Cirta".

MUSÉE d'ALGER

Statut des guides touristiques

Le 5 Mai, le Musée national des Arts et Traditions populaires d'Alger abritera, quant à lui, des journées d'études, avec la participation active du Musée Cirta, consacrées aux guides touristiques.

A ce sujet, Madame HADEFI Samia présentera une importante communication sur le thème du "Statut juridique du guide touristique".

Les 6 et 7 Mai, toute la lumière sur la richesse archéologique et le patrimoine de la wilaya de JIJEL sera faite lors du séminaire qui verra la contribution du Musée Cirta et de la Direction de la Culture de l'antique IGILGILI.

T .Lakhdari

LE SAVIEZ- VOUS ?

Le Musée Cirta en raccourci

C'est en 1931 que le Musée Cirta (anciennement Gustave Mercier) vit le jour sous la houlette de l'architecte Castelli qui conçut l'ouvrage sous la forme d'une villa
Gréco- Romaine.
Ce n'est qu'en 1975 que le Musée fut débaptisé pour devenir le Musée Cirta (nom antique de la ville de Constantine) .
Occupant une surface de 2100 m2 (dont 1200 m2 de surface couverte) le Musée Cirta est structuré en trois grandes divisions :
. La section Archéologique
. La section des Beaux-Arts
. La section Ethnographique

Le Musée Cirta,par la richesse fabuleuse des collections préhistoriques, des Beaux-Arts, des objets antiques et des ouvrages et manuscrits, peut être considéré comme l'un sinon les plus importants Musées au monde et mériterait qu'on y accorde l'intérêt qui sied à ce fleuron de la Culture algérienne.
Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur le sujet, lors de la Journée Portes Ouvertes sur le Musée Cirta, le 18 Mai prochain.

La miniature à l'honneur

Fins connaisseurs ainsi que de personnalités du monde des arts et de la culture, que s'est tenue hier, 22 avril, l'exposition de miniatures de l'artiste Filali Nourreddine.
Cette manifestation, qui s'est déroulée dans la galerie d'exposition du Musée, a consisté en la présentation, après les souhaits de bienvenue de Mme Hadefi, relayée par Mme Bendali Hacine et par l'artiste lui-même, à la présentation de 22 peintures miniature sur le thème des «arts islamiques et la liberté de création», œuvres présentées par Filali Noureddine lui-même
Rappelons que cette exposition se tient dans le cadre du mois du patrimoine (18/4-18/5) à Constantine.

T. Lakhdari

Le calligraphe et miniaturiste Noureddine Filali expose

Vingt deux tableaux représentant les plus belles oeuvres de miniature et de calligraphie avec motifs décoratifs de l'artiste Noureddine Filali ornent depuis mardi le hall du musée national Cirta de Constantine. Cette exposition qui durera jusqu'au 18 mai est réalisée avec de la gouache sur un support original fait notamment d'une mixture de plantes pilées, de gélatine et d'amidon ajoutés à du papier ordinaire et de poudre de riz en guise d'encre, a expliqué l'artiste.

Les couleurs claires et chatoyantes, où le bleu azur et le rose dominent, captivent le regard et ajoutent à beauté ambiante provoquant une fascination visible chez des visiteurs de cette exposition, la première que l'artiste organise en Algérie.

Déclinée sous le thème des "arts islamiques et la liberté de création", l'exposition, dont le vernissage s'est effectué en présence de nombreux artistes, hommes de culture et de journalistes, met en relief certaines scènes inspirées de la réalité, de contes, de légendes ainsi que du patrimoine culturel du monde arabe, le tout enrichi par la "touche" et l'imagination féconde de Noureddine Filali.

"Le sultan ottoman", "La pêche", "La saison de la chasse", "Djoha", "La tendresse", "Les cascades de Béjaïa", "Les cascades de Kabylie", "Le spectacle du derviche" et beaucoup d'autres tableaux réalisés au moyen de la calligraphie ornementale et décorative arabe, tirée de versets du

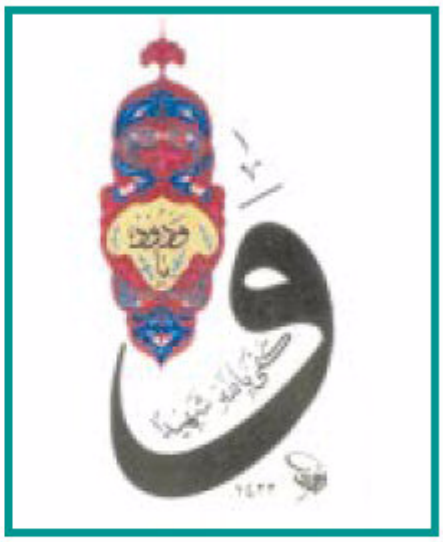

Coran et des textes du Hadith du Prophète (QSSSL), sont autant d'échantillons que les pinceaux de l'artiste, originaire de la ville du vieux Rocher où il est né il y a 48 ans, a immortalisé dans de magnifiques tableaux

L'expérience turque de cet homme de culture qui a enseigné au département des beaux arts de l'université "Mimar Sinan" d'Istanbul, et qui prend pour modèle le miniaturiste algérien Mohamed Racim, lui a permis, selon ses propres termes, "d'aiguiser ses aptitudes" et d'acquérir un savoir-faire qui fait déborder son imagination des limites imposées par la dimension espace-temps.

L'artiste, et ce n'est pas le moindre de ses mérites, travaille souvent à la lueur d'une simple bougie, dans une sorte de cave aménagée en atelier de fortune. Il a pu réaliser malgré cela, plus de 800 tableaux dominés par la calligraphie arabe qui lui ont permis de participer à plusieurs manifestations en Turquie (Ankara, Istanbul et Izmir notamment), avant d'exposer en juin ses plus belles oeuvres à Alger.

CONSERVATOIRE COMMUNAL DES ARTS ABDELMOUMENE BENTOBBAL

Des Master-Class de Jazz organisés à partir du 25 Avril

Le Directeur de Conservatoire Communal des Arts de Constantine a révélé que son établissement accueillera à partir de ce vendredi des Master-Class de Jazz organisé au profit des élèves du CCA Abdelmoumène.

Cet événement coïncidera avec l'approche du festival Deima Jazz organisé depuis plusieurs années à Constantine.

Le retentissement de cette manifestation au niveau local, national et même international (des revues européennes spécialisées dans le Jazz ont sponsorisé le festival et assuré sa couverture) a poussé les responsables de secteur culturel à institutionnaliser ce festival au même titre que celui du Malouf et de la poésie féminine.

Conséquence de cet attrait du Jazz, ce genre de musique pénétrera au conservatoire communal des arts de Constantine pour y faire ses premiers pas avec un encadrement de professionnels de ce style de musique que reste un genre à découvrir par les élèves du conservatoire.

Un établissement où le Malouf a connu un ancrage réel grâce à la constitution d'un orchestre constitué par les élèves des divers ateliers (piano, vidon, guitare, luth, mandoline...) et dont les progrès s'affirment lentement mais sûrement grâce aux efforts des encadreurs.

L'autre cheval de bataille du conservatoire est la musique universelle classique et pour laquelle, les talents en herbe se révèlent d'année en année pour en consolider le socle au sein de l'établissement de la rue Rabah Bitat.

Avec les Master-Class de Jazz nul doute que les élèves du CCA de Constantine élargiront leur éventail de connaissance avec l'introduction, pourquoi pas, de l'enseignement d'une musique qui a de tout temps, été l'inspiratrice des autres musiques de variétés et dont l'origine est africaine.

Azziz. K

El Watan
LE QUOTIDIEN INDEPENDANT

Edition du 23 avril 2008 > Actualite

En attendant la dépénalisation du délit de presse

Les journalistes enfin dotés d'un statut

Se basant sur l'article 4 de la loi 90-11 portant définition des relations de travail et autorisant le recours à une loi spécifique pour la presse, le régime spécifique tel qu'annoncé par le ministre offre aux journalistes un cadre légal leur permettant de jouir des droits élémentaires. La pénalisation du délit de presse est l'un des obstacles pesant telle l'épée de Damoclès sur la presse alg rienne depuis le 17 janvier 2001, date à laquelle l'Alg rie officielle a considéré l'écrit journalistique comme un acte criminel.

Figurant depuis tant d'années comme une des revendications majeures de la presse algérienne, les journalistes viennent enfin d'obtenir une base juridique définissant leurs droits et devoirs en attendant d'autres acquis dont la dépénalisation du délit de presse. Après des années de combat et de lutte acharnés des journalistes pour un exercice libre et responsable de leur métier sous la protection de la loi, le ministre de la Communication,

Abderrachid Boukerzaza, a annoncé hier et à une dizaine de jours de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse l'adoption par le conseil du gouvernement d'un régime spécifique régissant les relations de travail pour les journalistes. Se basant sur l'article 4 de la loi 90-11 portant définition des relations de travail et autorisant le recours à une loi spécifique pour la presse, le régime spécifique tel qu'annoncé par le ministre offre aux journalistes un cadre légal leur permettant de jouir des droits élémentaires souvent bafoués par leurs employeurs. « La situation du journaliste algérien est souvent précaire, elle est soumise à l'absence de la déclaration à la sécurité sociale, à une faible rémunération et à l'instabilité professionnelle pour ne citer que ces maux qui constituent un obstacle à l'exercice du métier de la meilleure manière qui soit », indique M.Boukerzaza en notant que ledit régime spécifique doit jeter les bases d'une bonne prise en charge des préoccupations des journalistes. S'adressant à la fois aux journalistes de la presse publique et privée, qu'ils soient permanents, contractuels, collaborateurs ou correspondants, ainsi que les free-lances et les journalistes de la presse partisane, ce cadre juridique comprend un certain nombre de dispositions dont le droit à l'obtention d'une carte d'identité professionnelle, le respect de la propriété intellectuelle et le droit à la formation et l'évolution dans la carrière. Le décret exécutif adopté hier prémunit le journaliste contre les actes de violence, d'agression et toute pression dont il pourrait faire l'objet dans la recherche des sources d'information. Entre autres dispositions, le décret oblige les employeurs à garantir une assurance complémentaire pour la couverture des événements dans des zones de conflit. Le contrat devant lier l'éditeur au journaliste doit définir d'abord la nature de ce lien et préciser le rôle et le poste du journaliste, ainsi que sa rémunération et ses indemnités et promotions. Les journalistes stagiaires bénéficient au gré de ce régime spécifique des mêmes droits et devoirs que le journaliste permanent dans le cadre de la définition de son rôle et la durée de son stage. Les acquis consignés dans ce décret exécutif ne sauraient répondre à la totalité des préoccupations des journalistes sans qu'une convention collective ne soit débattue et adoptée entre les différents partenaires, à savoir éditeurs et journalistes. « L'organisation de la profession est à mon avis un préalable à une réelle professionnalisation du métier. Nous venons de lancer un message de soutien aux journalistes, il leur appartient d'arracher une convention collective », estime le ministre de la Communication. Invité à donner son avis sur la situation de la liberté de la presse en Algérie, le représentant du gouvernement a affirmé que l'Etat ne lésine pas sur les efforts pour garantir la liberté d'expression. « Si la loi garantit toutes les conditions de la liberté d'expression, il reste sans nul doute que son application sur le terrain connaît quelques difficultés et obstacles. » Un aveu sans appel du représentant de l'Algérie officielle sur l'existence de barrières empêchant un exercice libre de la profession de journaliste. La pénalisation du délit de presse est l'un de ces obstacles pesant telle l'épée de Damoclès sur la presse algérienne depuis le 17 janvier 2001, date à laquelle l'Algérie officielle a considéré l'écrit journalistique comme un acte criminel. Interrogé sur l'espoir de voir un jour se concrétiser la dépénalisation du délit de presse, le ministre s'est voulu rassurant en soulignant que « cette question est sujette à débat ». Tout en défendant le fait que la diffamation doit être assujettie à des poursuites judiciaires, M.Boukerzaza estime que l'heure est propice pour que « tout soit amélioré et tout est matière à débat ». Interrogé par ailleurs sur l'ouverture du champ audiovisuel, le même responsable affirme encore : « Nous n'avons jamais fermé les portes de l'espoir qui reste permis et ouvert. » Autre précision apportée par le ministre, au sujet de l'autorisation de nouveaux supports de la presse écrite, « 29 nouveaux titres ont vu le jour depuis juillet 2007 entre quotidiens et hebdomadaires ».

Nadjia Bouaricha

Edition du 23 avril 2008 > Cirta Info

Portrait de l'association Maqam : Pour l'authenticité et la pérennisation du malouf

Avec son triptyque « pérennité du legs, authenticité, et vulgarisation », l'association culturelle et artistique Maqam ne cesse de s'illustrer aussi bien sur la scène régionale que celles nationale et internationale depuis sa création en mai 1995.

Lundi passé, sur une scène improvisée au centre culturel El Khalifa, l'association a encore fait étalage de son savoir-faire en interprétant des morceaux de malouf choisis devant une assistance nombreuse, et ce dans le cadre du club du lundi, une rencontre culturelle qu'organise hebdomadairement la direction de la culture de Constantine . Maqam est une association qui enseigne, pérennise, et interprète des noubas, des hawzis et des z'jouls grâce à l'abnégation de plusieurs encadreurs, dont la récompense a été la venue de dizaines de jeunes, et moins jeunes, s'ajoutant à la longue liste des amoureux et interprètes du malouf. A cet effet, Larbi Bentellis, formateur et membre fondateur de l'association dira : « Notre présence aujourd'hui sera l'occasion de présenter au public notre dernier coffret, le quatrième du genre, composé de 8 CD, l'aboutissement de 13 ans de labeur de tout un collectif, aussi bien des membres fondateurs, qui ne sont plus parmi nous, que ceux qui activent encore. Nos pensées vont aux regrettés piliers du malouf que sont Si Brahim Ammouchi et Abdelkader Toumi, sans oublier Mohamed-Salah Zerouala, qui a été notre président pendant deux mandats ». Maqam a eu le mérite d'organiser des forums sur « La musique savante maghrébine », dont le premier, en 2000, a permis d'engranger deux autres, et où des invités de renommée internationale comme Mahmoud Guettaf, Omar Métioui, et Youcef Touaïbia étaient présents. A rappeler que le quatrième forum aura lieu en principe au mois d'octobre de l'année en cours. N'ayant aucun but lucratif ni commercial, Maqam peut s'enorgueillir de vivre décemment grâce à l'apport de l'Etat dans le cadre de l'aide aux associations, en plus d'un apport non négligeable d'entreprises étatiques et privées. « Le dernier coup de pouce a été donné à l'association par le ministre des Télécommunications, Boudjemâa Haïchour, grand amateur de malouf, qui a toujours été précieux à Maqam », ajoutera notre interlocuteur. L'échange d'expérience et de formation figure aussi dans le lexique de base de l'association, car cette dernière entretient des liens étroits avec d'autres orchestres et participe régulièrement, à l'instar de plusieurs écoles, à différents festivals comme celui du soufisme de Mostaganem ou celui de Biskra ou d'Alger. Avec l'actuel président, Nasser Ghozrane, Maqam est bien partie pour faire honneur à ses mentors, comme Brahim Ammouchi, doyen du mouvement associatif, Abdelmoumène Bentobal, Kaddour Darsouni, Abdelkader Toumi, ou encore El Hani Bestandji, sans omettre les associations Mouhibi El Fen, et Echabab El fenni, avec lesquelles tout a commencé à Constantine.

Hamid Bellagha

La Tribune
Quotidien National d'Information

Premier essai de Nedjma Benachour,
l'ouvrage est publié aux éditions Média-Plus

Constantine et ses romanciers raconte la ville à travers les écrits

Au départ, l'auteur puisait dans les travaux immortels de Malek Haddad. Mais Mme Benachour élargira par la suite ses recherches jusqu'à déboucher sur «un éventail plus vaste de textes qui ont fait de Constantine leur espace», dira-t-elle

Mercredi 23 Avril 2008

De notre correspondant à Constantine
Nasser Hannachi

«Quel roman que la vie d'une ville !». «Quels romans que la ville de Constantine, répond cet ouvrage à l'exclamation de Balzac !». C'est ce qu'on lit sur la 4ème de couverture de Constantine et ses romanciers, qui est le 1er essai de Nedjma Benachour Tebouche, docteur d'Etat en littérature, paru dernièrement aux éditions Média-Plus, et présenté dès sa sortie à la librairie de cette maison d'édition, au cours d'une vente dédicace record.
L'ouvrage en question, préfacé par Charles Bonn, qui écrit dans un passage présentant l'ouvrage que c'est «une étude qui associe si judicieusement l'enracinement de la littérature algérienne dans son berceau constantinois», repose sur une recherche approfondie de la représentation littéraire de Constantine.
Au départ, l'auteur puisait dans le travaux immortels de Malek Haddad. Mais Mme Benachour élargira par la suite ses recherches jusqu'à déboucher sur «un éventail plus vaste de textes qui ont fait de Constantine leur espace», dira-t-elle. «Je ne vous apprends rien en vous disant qu'un roman a besoin d'un espace, la narration d'un lieu, d'un village, d'une ville. D'où la naissance de ce livre», expliquera l'auteur, et d'ajouter : «Je me suis aussi intéressée à d'autres textes qui portent sur la ville, notamment les récits et les témoignages. Le plus saisissant parmi ces derniers est celui de Malek Benabi dans Mémoire d'un témoin du siècle, un bel hommage à la ville de l'époque des années 30.»
Constantine et ses romanciers n'est qu'une partie d'une réflexion beaucoup plus large sur l'immense représentation littéraire de la ville. «Constantine, par son site singulier et magnifique, a été le point de départ de l'intérêt que lui ont porté les voyageurs», dira encore Mme Benachour.
Quant aux romanciers, c'est différent, parce que, expliquera-t-elle, ils ont un lien intime avec la ville, soit des natifs de cette ville, soit qu'ils y étaient attachés. A titre d'exemple, lorsque «l'on évoque les noms de Malek Haddad et de Kateb Yacine, on pense tout de suite à Constantine. Il en est de même pour Boudjedra, même s'il n'a pas vécu tout le temps dans cette ville. Du moins il y reste attaché. Cela dit, toute leur construction romanesque du roman repose sur la ville». Dans cet ouvrage, l'universitaire rendra également hommage à un romancier français natif de Constantine, et grâce auquel «ma recherche s'est enrichie, ce qui a donné encore une dimension assez diversifiée de l'écriture de Constantine», dira l'auteur.
Constantine, «muse» des plumes, ou la résurrection de Kateb Yacine par Nedjma, en tout cas, Mme Benachour aura fait un cadeau à Constantine. «Je me passionne pour la littérature, c'est un art rassembleur», conclut-elle.

N. H.

Copyright © 2000 Omnium Maghrébin de Presse - La Tribune . All Rights Reserved.

Quotidien Algérien d'information
LA NOUVELLE
République

Jean-Pierre Lledo : Algérie, histoires à ne pas dire (Unspoken Stories)

Au cœur d'une démarche de réhabilitation de l'Absent

Le documentaire est structuré en quatre parties. Il se décline sous forme d'enquête menée par quatre personnages dans quatre régions d'Algérie. Pourquoi le choix de ces

personnages et de ces régions ?
Le documentaire s'est fait en tandem car dans chacune des quatre parties, la caméra et moi-même suivons le personnage principal dans sa quête personnelle. Cette démarche met en lumière deux idées. Il s'agissait, d'une part, de montrer symboliquement que l'union entre Musulmans et non-Musulmans était possible même si l'Histoire en a décidé autrement. Et que d'autre part, notre génération est capable ; quarante années après, de revenir sans œillère vers un passé qui avait opposé les communautés. Ces personnages devaient répondre à trois critères. Ils devaient avoir côtoyé «l'Absent». Leur problématique devait être forte afin que le public ait envie de les suivre. Leur histoire familiale devait servir de porte d'entrée dans la grande Histoire. Ce dernier critère a servi de base pour la mise en place d'un «contrat moral» entre les personnages principaux et moi-même.

l Aziz. Premier personnage. Hameau de Béni Malek. Skikda (ex Philippeville). Insurrection du 20 août 1955.
Aziz avait habité le hameau de Béni Malek, sur les hauteurs de Skikda (ex-Philippeville). Comment l'ai-je connu ? En 1998, à Grenoble, après la projection du film «Lisette Vincent, une femme algérienne», je rencontre Roger Balestriéri, un Pied-noir qui avait été agriculteur à Béni Malek. Cet homme avait voulu rester en Algérie après l'indépendance mais ses terres furent nationalisées. C'est alors qu'il me raconte les circonstances de son départ d'Algérie. Un soir, on lui demande de quitter sa ferme. Il a fallu que ses ouvriers interviennent pour qu'il reste passer la nuit. Le matin, il n'avait même pas pu prendre les draps brodés par sa mère. Il semblait être traumatisé par cet événement. C'est alors qu'il m'a montré une lettre que lui avait envoyée le fils de l'un de ses anciens ouvriers. En la lisant, il s'arrête sur la phrase suivante Ce pays qui est le nôtre mais aussi le vôtre…». Il ne peut s'empêcher de pleurer L'auteur de cette lettre était facilement identifiable car il était professeur à Mostaganem. Au fil des discussions, il me raconte que le 20 août 1955, l'ALN. avait donné l'ordre d'attaquer les civils européens et que dans ce hameau aucun pied noir n'avait été touché. Son oncle Lyazid qui était membre de l'ALN. avait demandé que la population des pieds noirs du hameau soit épargnée. Le 23 août 1955, les parachutistes français attaquent le hameau, brûlent les maisons et embarquent tous les hommes, laissant femmes et enfants complètement démunis. Roger Balestriéri leur apporte du pain et de l'eau et leur offre l'hospitalité dans sa ferme, et ce, jusqu'à l'indépendance. Il veille à ce que les enfants aillent à l'école et suit leur scolarité. Il devient, en quelque sorte, leur père.
Aziz accepte donc de participer au film pour rendre hommage à Roger Baliestriéri. Il voulait également en savoir plus sur la mort suspecte de son oncle Lyazid.

l Katiba. Second personnage. Bab El Oued. Alger. «La Bataille d'Alger», 1957.
Afin que le film ne soit pas exclusivement masculin, il me fallait trouver un personnage féminin qui ait grandi à Bab El Oued, symbole du quartier pied-noir et juif. Il fallait également que cette femme ait eu un lien avec la Casbah afin qu'elle puisse parler de «la Bataille d'Alger». C'est vers la fin du tournage qui a duré 10 mois, que j'ai pu trouver celle qui correspondait à mes critères. De plus, elle était journaliste et animait à la radio une émission précisément sur le thème de la Mémoire. Une chance !

lX. Troisième personnage. Constantine. Assassinat de Raymond Leyris. 22 juin 1961.
Je nommerai ce troisième personnage X car il a demandé à ne plus apparaître dans le film à la suite des interdictions de juin 2007. Dans mon scénario, il était important que chaque histoire représente une communauté de «l'Absent». Et comme il fallait parler des Juifs, j'ai tenu à situer la troisième histoire à Constantine, ville où vivait et a été assassiné Cheikh Raymond, le maître de la musique andalouse. C'était en 1961, une année avant l'indépendance. Dans ce contexte, le personnage devait avoir eu une relation avec Cheikh Raymond. Et X m'avait raconté que son père avait été marié par Cheikh Raymond et que pendant toute son enfance, à la maison, ils n'écoutaient que ce chanteur au point qu'il croyait qu'il était le seul chanteur au monde !

lKheireddine. Quatrième personnage. Oran. 5 juillet 1962.
Kheireddine est metteur en scène. Il a 30 ans. Il n'avait pas mon âge mais c'était une exception à la règle. J'ai rencontré ce personnage par hasard, à la ;airie d'Oran où tous deux étions en quête de soutien. Il travaillait à la mise en scène de la pièce d'Albert Camus «Les Justes». Encore une chance ! Le thème de cette pièce faisait écho à l'une des questions posées dans mon film : la violence révolutionnaire peut-elle s'exercer sans limite ? Kheireddine n'avait pas vécu la guerre mais il m'avait raconté que dans sa famille, on lui avait souvent parlé de massacres de non-Musulmans, le 5 juillet 1962, à Oran et des cadavres jetés dans la Sebkha du Petit Lac.
Cette partie a été tournée à Sidi El Houari, anciennement «La Marine», quartier où il avait une forte concentration de populations d'origine espagnole et arabe. Les enfants de pêcheurs, marins, ou dockers étaient presque tous sœurs ou frères de lait ! Et Kheireddine a accepté ma proposition de devenir le personnage principal de cette quatrième partie car cette plongée dans la mémoire était pour lui vitale et allait lui servir pour son travail théâtral.

Comment dans un contexte de colonisation, deux populations, l'une indigène sous domination, et la seconde, française, bénéficiant de la protection et des privilèges du système colonial, pouvaient-elles vivre en harmonie ?
En Algérie, le thème de la cohabitation entre les trois communautés durant la période coloniale relève du tabou. Lorsque ce thème est abordé, il est fait de manière caricaturale. Les rapports humains sont dépeints en fonction d'une grille de lecture binaire : colonisateur/ colonisé. Or la mémoire populaire, lorsqu'elle reste proche du vécu, nous restitue les mille et une nuances et contradictions.
Depuis quelques années, de plus en plus de Pieds noirs et de Juifs retournent en Algérie. J'ai assisté, par hasard, à Mers El Kebir à une scène de retrouvailles après plus de 40 ans de séparation. Ils n'arrêtaient pas de s'embrasser, de se toucher et de se remémorer les souvenirs du temps ancien. Par le biais du net et à travers les sites des villes et des lycées, des enfants de toutes origines, devenus sexagénaires, tentent de renouer des liens. Personne ne tient compte de cette réalité. Ni la presse. Ni la télévision. Encore moins les cinéastes et les historiens. Pourquoi ? Sans doute parce que cette démarche ne correspond pas aux schémas dominants de pensée.

Le retour au passé se fait sur la base de témoignages d'hommes et de femmes ayant soit assisté soit entendu parler des exactions commises à l'encontre des populations des Pieds noirs et des Juifs. N'y a-t-il pas risque de problème de fiabilité et de crédibilité des informations recueillies ?
Non, vous ne pouvez pas dire ça ! Dans mon film, il n'y a pas que les exactions. Il y a aussi les connivences, les solidarités et l'amour ! Rappelez-vous Aziz et Balestrieri, Katiba et Tata Angèle, Darsouni et Raymond, Tchi Tchi et ses copains d'origine espagnole.
Quant à la fiabilité et la crédibilité des informations, je peux donc vous garantir que lorsqu'un témoin raconte ce qu'il a vu ou lui-même fait, j'en ai eu la confirmation par des dizaines d'autres, recueillis et souvent filmés avec ma petite caméra de repérage. Cette technique de recoupement a permis de limiter les risques de la reconstruction mémorielle. Que les journalistes aillent interviewer les Skikdis et les Oranais de plus de 60 ans. Ils en sauront autant que moi sur ce qui s'y est passé en 1955 et en 1962.

Ce film ne préconise-t-il pas une vision manichéenne ? D'un côté, les nationalistes musulmans qui apparaissent comme des «tueurs» ? Et de l'autre côté, les civils non musulmans, victimes des exactions commanditées par l'ALN. ?
C'est la question qui est manichéenne, pas le film ! Car à l'inverse de l'histoire officielle, la mémoire populaire n'est pas univoque. Dans le film, il y a aussi des nationalistes qui épargnent des Européens, comme l'oncle d'Aziz ! Idem pour Tchi Tchi à Oran. Quant à l'Oranaise en haïk blanc, elle pousse des youyous de joie en voyant défiler les moujahidines le matin du 5 juillet 1962, mais pleure aussi en voyant partir les Européens de son quartier car

dit-elle : «Ils ne nous ont fait que du bien». A Constantine, un violoniste qui se présente comme un fidaï, affirme bien que «Raymond ne valait même pas la balle qui l'a tué». Mais on voit aussitôt Cheikh Darsouni quitter la loge du théâtre, en guise de désapprobation. Et dans la séquence qui suit, il nous décrit Raymond avec beaucoup d'amour.

En mettant en lumière la responsabilité des nationalistes algériens dans les exactions contre les civils européens, n'y-a-t-il pas risque de démystifier voire de «désacraliser» la lutte nationaliste algérienne ?
Sacralité et vérité sont deux choses bien différentes. Mohamed Harbi, qui a tenu à défendre mon film, a témoigné lors d'un débat qui a suivi une projection de mon film à Paris, le 14 mars dernier, qu'il y avait eu «des dirigeants nationalistes partisans du nettoyage ethnique». Le témoin d'El Alia affirme bien que ses chefs leur ont expliqué qu'il : «fallait tuer femmes et enfants, pour que les gouars s'en aillent en France». Celui de Skikda, tout en sachant que Balestrieri ravitaillait l'ALN : «Si je l'avais trouvé sur mon chemin, je l'aurais tué. C'était les ordres !». Celles d'Alger : «les bombes visaient la population étrangère». Celui de Constantine : «l'assassinat de Raymond visait à faire partir la communauté juive d'Algérie». Et ceux d'Oran : «Si il n'y avait pas eu le 5 Juillet 1962, les Européens seraient restés».
Ces témoignages et tous ces termes qui désignent l'autre en religion, l'étranger «gaouri», «roumi», «yahoud» indiquent bien qu'il y a eu à l'œuvre une pensée de type ethnique fondée sur une idée de pureté de l'identité et de la «race».
Après des décennies d'héroïcisation de l'Histoire, et après les deux décennies «noires», n'est-il pas temps que l'on s'habitue à l'idée que tous les pays ont aussi leurs histoires sombres et que l'Algérie ne fait pas exception ?
(Suite et fin)
Entretien réalisé à Paris par Nadia Agsous

19-04-2008

Le Quotidien d'Oran

Et l'inauguration du téléphérique n'a pas eu lieu

par A. C.

Les centaines de badauds qui s'étaient rassemblés tout le long de l'itinéraire du téléphérique, durant la journée du mercredi 16 avril, pour assister à son inauguration officielle, ont été déçus. Il n'y a pas eu d'inauguration alors que tout la présageait. En effet, tôt le matin, les cabines ont commencé à circuler sous les regards admiratifs des spectateurs et chacun attendait le signal soit pour commencer à embarquer, soit l'arrivée d'une personnalité.

D'ailleurs dès le commencement de la sarabande des cabines, plusieurs personnes se sont rendues vers les points de stationnement de Souk El-Asser, du centre hospitalo-universitaire ou à la cité Emir Abdelkader, dans l'espoir d'un signe d'embarquement.

L'attente, confortée par l'installation de guirlandes et de drapeaux aux stations et la nouvelle signalant la présence à Constantine du chef du gouvernement et d'un conseiller à la présidence, a duré toute la journée. Selon les dires d'un responsable du chantier à la station du CHU, si le téléphérique est fin prêt, les travaux annexes ne sont pas achevés. Les stations sont en cours d'achèvement, précise-t-il, et il reste à placer des carrelages, de la faïence en certains endroits, la finition des guichets, etc. De plus, les gravats et autres déchets, conséquence des travaux, n'ont pas été encore enlevés. Bref, la mise en service de ce téléphérique tant attendu par une population rendue particulièrement curieuse, est attendue pour la fin du mois d'avril ou pour la première semaine de mai 2008...

On refait le match ! «Histoires à ne pas dire», ou la façon de ne pas dire l'Histoire

par Djamel Labidi

Sous le couvert de la vérité historique, le film documentaire de J.P. Lledo, «Histoires à ne pas dire», projeté récemment au Festival de Tétouan, évoque surtout les massacres d'Européens commis par le FLN ou la population algérienne: les évènements du 20 août 1955 dans le Nord constantinois, la Bataille d'Alger et les attentats meurtriers de 1957, ceux de juillet 1962 à Oran.

La thèse qui sous-tend le film est évidente: c'est le FLN qui est responsable du départ massif des Européens et des juifs d'Algérie et non l'OAS. Bref, on veut, encore une fois, «refaire le match» et substituer à l'Histoire réelle telle qu'elle s'est dénouée, une histoire fantasmatique, faite de regrets, de «Si ça s'était passé autrement» et de nostalgie.

C'est le cas de vérifier une nouvelle fois que réalité et vérité ne sont pas une même chose. Le parti pris du film est évident: une réalité partielle est mise en avant qui cache la vérité. Lledo masque en effet l'essentiel, le long martyrologe du peuple algérien durant la période coloniale et le million d'Algériens, presque tous des civils, tués par l'armée française et la population coloniale pendant la guerre. C'est la même technique qui conduit à mettre sur le même pied victimes et bourreaux en Palestine.

UN FILM IDÉOLOGIQUE

Le film de Lledo est un film idéologique. Son fil conducteur est celui d'une Algérie «qui n'a pas su, comme il le dit, rester multiculturelle et multiethnique» (1), grâce au maintien de la présence des Européens et des juifs d'Algérie. Il tente ainsi de redonner vie, plus de 60 ans après, à l'invention de Maurice Thorez et des communistes français d'une «nation algérienne en formation, multiethnique, faite d'Européens, de juifs et d'Arabes». Le Parti communiste algérien d'avant 1954 avait été profondément influencé par cette vision, relayée en son sein par les Européens d'Algérie qui étaient une composante importante et influente de ce parti à sa naissance. L'obsession qu'il avait de la place à leur donner avait conduit régulièrement le PCA, à chaque tournant de la crise coloniale, à perdre de vue ou ne pas voir suffisamment l'essentiel: les immenses souffrances du peuple algérien, des Arabes. Il n'a jamais pu se débarrasser totalement des conditions qui ont présidé à sa naissance. Malgré ses efforts par la suite pour participer au combat national, et le comportement héroïque de certains de ses militants dont des Européens, l'histoire du PCA, comme des partis communistes du Maghreb, au contraire des PC asiatiques (Chine, Vietnam, etc.), n'a été qu'un immense naufrage, à la fois individuel et collectif, sur la question nationale.

Cette utopie d'une «Algérie multiethnique», où coexisteraient harmonieusement Arabes et Européens, ex-colonisés et ex-colonisateurs, 130 années de colonisation en avaient montré l'impossibilité. Et voilà qu'il est reproché maintenant à la guerre de libération algérienne de ne pas l'avoir réalisée.

Lledo continue dans son documentaire à vivre dans cette nostalgie de la «cohabitation de la période coloniale» (1), de ce rêve impossible d'une «Algérie multiethnique». C'est l'aspect peut-être inconscient, mais le plus touchant de son documentaire: la recherche des raisons pour lesquelles cela n'a pu être, cette souffrance d'une réalité qu'il ne peut accepter, ces regrets lancinants, et au fond cette culpabilité qu'on tente de fuir en refaisant l'Histoire. Mais ce faisant, il rejoint par ce biais tous les nostalgiques du colonialisme, ceux de l'Algérie française comme ceux de «l'Algérie multiethnique».

L'utopie d'une «Algérie multiethnique» était probablement généreuse, mais Dieu, que de mal elle a fait ! L'enfer est pavé de bonnes intentions. L'Histoire violente est inévitablement un drame dont personne ne sort indemne, ceux qui ont eu tort comme ceux qui ont eu raison. On peut comprendre le drame individuel et l'amertume d'une partie de ceux qui, parmi les Européens et les juifs d'Algérie, avaient eu l'immense mérite de rompre avec leur communauté et de choisir l'Algérie indépendante. Ils se sont retrouvés, au fil du temps, devant une Algérie dans laquelle ils ne se reconnaissaient pas. Il faut beaucoup de force et de lucidité pour comprendre et accepter sereinement ce résultat de l'Histoire. Certains l'ont eu, d'autres non.

En manipulant dans son film l'Histoire, Lledo a manipulé, probablement sans pouvoir y échapper, avec la «bonne conscience» des idéologues, les témoignages mêmes qui font l'essentiel de son documentaire. Certains de ceux qui lui ont fait confiance se sont estimés trahis et ont dénoncé la façon dont leurs témoignages ont été relatés et dénaturés par différents procédés: montage, propos sortis de leur contexte, etc.

Ce documentaire relève enfin d'une supercherie: il se présente comme un film franco-algérien, c'est-à-dire, selon le besoin, tantôt comme un film algérien, tantôt comme un film français. Cette ambiguïté reflète bien celle sociale d'une frange de l'émigration politique algérienne, qui, notamment après l'émergence de l'islamisme, a préféré vivre en France et y acquérir la nationalité française. Elle a réalisé ainsi, de cette manière, son rêve déçu d'une identité franco-algérienne.

BOURREAU ET VICTIME

Le colonialisme a produit, inévitablement, à son interface, entre la société algérienne et la société coloniale, une couche sociale d'Européens d'Algérie et d'Algériens qui, historiquement, s'est trouvée entre deux chaises et a tenté pathétiquement de concilier l'inconciliable, le bourreau et la victime. Que la victime, dans sa lutte pour se libérer, ait commis elle aussi des atrocités du point de vue moral, est un phénomène récurrent dans l'Histoire. Il indique seulement que la violence a été le chemin qu'a pris ici l'Histoire pour frayer la voie à une solution. On peut longuement disserter sur le fait de savoir si c'est le bourreau qui détermine le comportement de la victime ou l'inverse. Mais cela n'ajoute strictement rien à l'explication et à la compréhension du phénomène colonial, puisque les mécanismes historiques du colonialisme sont ailleurs et que c'est lui qui produit la violence.

Le film de Lledo se situe dans la veine de films français actuels (comme récemment «l'Ennemi intime»), qui isolent la guerre d'Algérie de l'ensemble de la période coloniale et ne la traite que sous l'aspect d'une violence dont on tait les racines.

Il y a actuellement un retour en force de l'idéologie coloniale, à la faveur du désarroi du Monde arabe, de la crise profonde de nombre de pays anciennement colonisés, de l'échec du socialisme et de la domination actuelle sans partage de l'Occident.

Cette thèse du legs par le colonialisme d'une «Algérie multiethnique et multiculturelle», et de la responsabilité du FLN dans sa disparition, n'est en fait qu'une variante de la thèse centrale, qui ne dit pas son nom, celle «des aspects positifs du colonialisme».

Il reste à souhaiter que ce film documentaire soit vu en Algérie, pour qu'après sa sortie en France, il soit soumis à un autre regard, celui des Algériens.

1) Interview de J.P. Lledo au journal L'Humanité (27 février 2008).

Deux parkings loués 17 et 36 millions par mois

par A. Mallem.

L'Assemblée Populaire Communale de Constantine a lancé, dernièrement, trois avis d'appels d'offres pour la location des parkings situés dans les quartiers de Souk El-Asser, Boudraa Salah et l'avenue Aouati Mostefa (les escaliers en colimaçon appelés les «S»).

Après étude des offres parvenues à la commission communale qui s'est réunie avant-hier, dimanche, le parking de Souk El-Asser a été adjugé pour le montant de 17 millions de centimes par mois et pour une durée de trois ans, alors que celui de Boudraa Salah, constitué d'un hangar, l'a été pour un montant de 36 millions de centimes par an et pour la même période.

La mairie de Constantine dispose actuellement d'une douzaine de parkings et aires de stationnement réglementaires répartis dans les différents quartiers de la ville et gérés par la Direction du patrimoine communal. Après la prolifération de l'activité informelle de gardiennage de parkings, qui s'est développée un peu partout dans la ville, la commune a effectué un recensement qui a révélé l'existence de 15O sites qui peuvent servir au stationnement.

Aussi, en collaboration avec les secteurs concernés, comme la sûreté, les transports, etc., la direction du patrimoine réfléchit à la possibilité de régulariser les aires de stationnement réunissant les conditions minimales d'exercice de cette activité éliminant du même coup celles ne répondant pas aux normes.

Seulement, ce projet limité ne constitue qu'une réponse ponctuelle au problème du stationnement anarchique dans la ville des Ponts et demeure encore au niveau de la réflexion.

Aussi, il ne peut, en aucun cas, constituer la solution au lancinant problème du stationnement à Constantine lequel nécessite un plan d'ensemble et de gros investissements, comme l'a annoncé dernièrement le wali en citant la programmation de quatre grands parkings couverts qui viendront s'ajouter à celui de la rue Zaamouche dont la livraison se fait encore attendre. Trois de ces ouvrages seront implantés dans la périphérie à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, à la cité Zouaghi et celle de Daksi, le quatrième étant prévu, dit-on, à proximité de l'immeuble «l'Etoile» situé derrière le stade Benabdelmalek.

L'EXPRESSION DZ.COM
Le Quotidien

CONSTANTINE

Les anciens lycées restaurés

21 Avril 2008 - Page : 8
Lu 48 fois

Deux lycées, 7 établissements d'enseignement moyen (CEM), 107 classes, deux écoles primaires, 4 cantines scolaires et autant de demi-pensions seront réceptionnés pour la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur de l'éducation lors d'une rencontre avec la presse.

Les deux lycées de 800 places sont en phase de finition dans la commune de Aïn Abid et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a précisé M.Ahmed Guellil.
Les nouvelles infrastructures, notamment les CEM, ont été implantées dans des régions «*enregistrant un déficit en matière de constructions scolaires*» afin, a-t-il ajouté, de «*faire face au passage massif*», en septembre prochain, d'élèves des 5e et 6e années primaires en 1re année moyenne.
Par ailleurs, une enveloppe de 160 millions de DA a été dégagée pour l'équipement et la réhabilitation de plusieurs établissements scolaires à travers la wilaya durant la période 2001 - 2008, a-t-il rappelé.

Une autre opération visant la réhabilitation d'anciens lycées de la ville de Constantine sera lancée l'été prochain à la faveur d'un programme initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a encore rappelé le directeur de l'éducation.

Cette opération qui sera supervisée par la direction du logement et des équipements publics (DLEP), et pour laquelle une enveloppe de 657 millions de dinars a été allouée, touchera, notamment, a-t-on indiqué de même source, les lycées Rédha-Houhou, dont la date de construction remonte à 1883, soeurs Saâdane (1892), Hihi-El Mekki (1951), El Houria (1951) et Tarek-Ibn Ziad (1954).

R.R

DÉCÈS DE GERMAINE TILLION

Le respect de l'autre

21 Avril 2008 - Page : 7
Lu 154 fois

Un siècle de vie, c'est une baraka, diraient les femmes et les hommes de l'Algérie profonde, qu'elle a connus, étudiés et aimés. La plus grande ethnologue du XXe siècle, qui a fêté ses cent ans le 30 mai dernier, est morte ce 19 avril.

L'engagement de Germaine Tillion a contribué à la décolonisation des esprits. Cela peut se résumer en sa croyance inébranlable en l'autre. Nous, les Algériens, ne dirons jamais assez notre reconnaissance à notre grande et fidèle amie Germaine Tillion.

En 2003, nous lui avons rendu hommage, au nom de l'Algérie, à l'Institut du monde arabe, qui fut si émouvant en sa présence. Bien avant les propagandes qui servent de diversion aujourd'hui, elle a été, toujours défenseur des droits de l'homme et des peuples, de la condition de la femme, résistante, pacifiste, dénonçant la torture et la violence d'où qu'elles viennent.
Légende du respect de l'autre, nous témoignons qu'elle le mérite. Elle est, pour nous, une des figures savantes et humaines les plus marquantes de notre temps, qui a oeuvré, au prix de sa vie, pour le vivre-ensemble: «*Si l'ethnologie, nous dit-elle, qui est affaire de patience, d'écoute, de courtoisie et de temps, peut encore servir à quelque chose, c'est à apprendre à vivre ensemble.*» Elle martèle que sans l'égalité, il ne peut y avoir de fraternité ni de liberté.

Elle a partagé, par deux fois, durant les heures sombres de la nuit coloniale, la vie du peuple algérien, sans jamais prétendre penser et décider à sa place. Elle a fait son premier travail d'ethnographe de manière exemplaire, dans les années trente. Sa méthode, elle nous la décrit, en témoignage: «*Tenir le moins de place possible, ne pas déranger mes voisins*» (Il était une fois l'ethnographie). Elle a observé l'autre, l'ailleurs, le différent, ses pratiques, ses croyances et coutumes, ses richesses et ses pauvretés, sans juger ni prétendre tout décoder, en recueillant les témoignages, en analysant le concret de la vie. Elle voulait honorer la vie en refusant l'ignorance, puis, à l'heure du conflit, en réfutant la violence. Elle s'est révoltée contre la violence qui avilit; elle écrira: «*L'asservissement ne dégrade pas seulement l'être qui en est victime, mais celui qui en bénéficie*» (Le Harem et les cousins).Elle gagna notre confiance, autant celle des humbles gens que celle des responsables. Tout comme elle fut conquise par l'humanité des Algériens, leur sens de la solidarité et leur détermination à vivre dignement. Ce souffle l'inspira dans sa résistance à l'innommable durant la Seconde Guerre mondiale, faisant de sa détermination et de sa colère les ressources de la survie de ses compagnons. Germaine Tillion renoue avec l'Algérie à la fin de l'année1954.

La guerre de Libération, dont l'occupant tait le nom, qui marque la capacité des peuples opprimés à faire l'histoire, a commencé le 1er Novembre. L'ethnologue prend la mesure de l'évolution de la société considérablement transformée en vingt ans. La rapacité du système colonial a empêché toute solution pacifique. Le peuple algérien était contraint de renouer avec l'ancestrale résistance de l'émir Abd El-Kader, et cette fois de manière décisive.
Germaine Tillion était choquée par la pauvreté de l'immense majorité du peuple algérien, tout comme d'une partie des non-musulmans, car l'hétérogénéité était une réalité. Pour lutter contre l'appauvrissement de la population, elle crée des «*Centres sociaux*», notamment pour instruire les femmes, qu'elle n'a cessé de défendre. Cet engagement puissant et profondément humain, elle va aussi le manifester dans son combat pour tenter d'humaniser les rapports entre les belligérants et essayer de préparer un autre avenir. Elle interviendra tant de fois pour empêcher des exécutions de condamnés à mort, pour contribuer à la libération de prisonniers, aux négociations, aux trêves et autres contacts, au nom de sa foi en l'autre. Elle le fera, parfois, en coordination avec d'autres figures engagées pour la justice et la paix, comme nos autres grands amis les chrétiens André Mandouze, le cardinal Étienne Léon Duval ou le Pr Louis Massignon, et des figures majeures de la Résistance nationale. Les Ennemis complémentaires, ce beau titre d'un de ses ouvrages illustre bien son souci, son angoisse et son idéal: allier le principe de la fidélité à ses racines à celui de l'attachement vital à la justice. Jacques Berque me disait aussi qu'elle militait pour la paix et la cause des femmes méditerranéennes au nom de son savoir sur l'égalité des peuples et des êtres, sujet qui reste toujours d'actualité.

Germaine Tillion révèle que l'analyse sociologique, ethnographique, peut aussi servir à penser l'avenir, puisque, notant que «*la relation de l'homme avec son espace est en train de basculer*», elle appelle à «*inventer autre chose*», un nouveau modèle social, une autre façon de vivre ensemble, une nouvelle civilisation universelle. Un impératif auquel nul ne peut répondre seul. C'est la leçon que nous lèguent la vie et l'oeuvre de Germaine Tillion, notre inoubliable amie. Que ce nouveau millénaire, marqué pour le moment par une injuste mondialisation, le recul du droit et des traditions fermées, retienne la leçon de ses combats, de sa vision, de sa patience.

À l'heure de la rupture des liens sociaux, du relâchement des liens de parenté et des rapports déséquilibrés ou archaïques entre les groupes et les peuples, bouleversements marqués par le retour insidieux ou brutal de la haine raciale et religieuse, relire Germaine Tillion sera toujours vivifiant. À partir d'un savoir qui n'annexe pas l'autre, ne le réduit ni ne l'enferme, mais croit en lui, sans en être l'otage, il est possible de renouer. À l'heure où la rive Sud a besoin de se réformer en profondeur et de démontrer sa capacité à l'autocritique, et en ces temps de nécessaire mémoire vivante pour mettre fin aux amnésies de certains sur la rive Nord, relire Germain Tillion sera bien utile pour tous. Rouvrir sans cesse des espaces de rencontre entre les deux rives de la Méditerranée, sans jamais désespérer, est un combat de toujours, comme elle l'a si courageusement expérimenté.

(*) Philosophe algérien

Mustapha CHERIF

GERMAINE TILLION

L'Algérie au coeur

24 Avril 2008 - Page : 10
Lu 155 fois

«Je pense, de toutes mes forces, que la justice et la vérité comptent plus que n'importe quel intérêt politique.» *Germaine Tillion*

L'ethnologue et résistante française, Germaine Tillion, amie de l'Algérie, est décédée, samedi dernier, à l'âge de 101 ans à Paris. Entre 1934 et 1940, Germaine Tillion travaille en Algérie, dans les Aurès, à une thèse sur la civilisation tribale. Elle se retrouve en Algérie en 1956. En effet, ayant été dans la résistance une fondatrice du réseau du Musée de l'Homme, Germaine Tillion est arrêtée le 13 août 1942, et déportée le 21 octobre 1943 à Ravensbrück. Pendant son internement au camp, elle écrira sur un cahier soigneusement caché, une opérette Le Verfügbar aux Enfers, où elle mêlera à des textes relatant avec humour les dures conditions de détention, des airs populaires tirés du répertoire lyrique ou populaire. En 1951, elle participe à la commission d'enquête sur le système concentrationnaire en Union soviétique et est une des premières à dénoncer ce qui sera appelé plus tard, le goulag.

Fin novembre 1954, Germaine Tillion retourne en Algérie après le déclenchement de l'insurrection à la demande de Louis Massignon. En novembre 1954, elle apprend le déclenchement de la Révolution. De décembre 1954 à février 1955, Germaine Tillion parcourt le massif, constate l'effondrement économique. C'est à Batna qu'elle apprend ce que furent les événements de Sétif de 1945. Les 45.000 morts qui ont enlevé à la population jusqu'à l'idée même de révolte. Pour un temps, pour dix ans. Car en 1954, la révolte a éclaté de nouveau. Dans l'Aurès, les vieux Chaouia lui racontent comment un militaire maniaque torture de simples suspects. Germaine Tillion ignore tout du problème colonial. Etant reçue par Soustelle son ancien collègue ethnologue comme elle, elle bouillonne: «*Croyez-moi monsieur le gouverneur, même un Ben Boulaïd qui a été arrêté est respectable. Je connais bien sa famille. Je l'ai vu tout gosse à Batna. Mostefa est un patriote et non un criminel de droit commun.*»(1)

La mécanique des exécutions

Un an plus tard, elle crée des centres sociaux en Algérie. En 1957, en pleine bataille d'Alger, elle réussit à obtenir pour quelques semaines l'arrêt des attentats contre l'arrêt des exécutions capitales de militants du FLN, après une rencontre secrète avec Yacef Saâdi, chef militaire de la Région d'Alger. En même temps, Germaine Tillion s'élève avec véhémence contre la torture avec l'historien Pierre Vidal-Naquet ou le journaliste Henri Alleg. Le 18 juin 1957, elle participe à la commission d'enquête sur la torture dans les prisons de la guerre d'Algérie. Bien plus tard, toujours aussi interpellée par ses combats pour la dignité humaine, en octobre 2000, à 93 ans, Germaine Tillion a signé l'«*Appel des quinze*», demandant à la France de condamner officiellement la torture qui a été pratiquée en son nom pendant la guerre d'Algérie.(2)

On a tout dit de la bravoure de Germaine Tillion, de sa façon de défendre les causes justes de liberté et de dénoncer la torture. Germaine Tillion conseillère technique au cabinet de Soustelle, verra en Parlanges, le général commandant les Aurès et chargé de la pacification et des SAS chères à Soustelle, - tout comme les Chaouia -l'homme de la répression. Ecoutons comment elle raconte son entrevue avec lui: «*Lorsque je lui ai raconté comment les officiers "maniaques" torturaient des "réputés suspects", j'ai compris la méthode qu'il pratiquait au regard profondément ironique qu'il m'a "accordé". Je me souviens encore de ses mains de garçonnet, sans cesse en mouvement, lorsqu'il parlait avec une évidente satisfaction de toutes les façons possibles d'égorger un homme.*» Y.Courrières: p. 83

Elle eut par la suite à revenir en Algérie pour enquêter avec une Commission internationale contre le régime concentrationnaire sur les prisons en Algérie. Bien plus tard, écrit Yves Courrières, elle eut confirmation de ce qu'elle redoutait: «*La pellicule agissante et pensante était bien mince chez les Français d'Algérie, j'étais atterrée. Toute l'élite algérienne était en prison. Tous ceux qui chez les Européens et chez les Musulmans pouvaient constituer le premier noyau d'une communauté franco-algérienne étaient incarcérés, torturés. La période coloniale se terminait et on massacrait l'élite algérienne. On l'acculait à nous détester.*» Y.Courrières p.464.

On a beaucoup parlé de ses contacts avec Yacef Saâdi, des promesses non tenues et qui ont amené à la guillotine des dizaines d'Algériens conformément aux deux décrets 56-268 et 56-269 signés le 17 mai 1956 par un certain François Mitterrand, qui n'a jamais voulu commuer les peines de mort. Ce même François Mitterrand devenu président qui s'est refait, torturé par le remords durant son premier septennat, abolissait la peine de mort en 1982. C'est dire si les droits des Hommes ne sont pas les mêmes sous toutes les latitudes et les époques... Etant reçu par le général de Gaulle, qui n'était pas encore revenu au pouvoir, elle lui raconte la mécanique épouvantable des exécutions capitales suivies d'attentats: «*Toute la prison qui est mixte, entend les préparatifs. On sait ce qui va se passer. On hurle à la mort. Et la Casbah toute proche reprend le chant de mort. Elle hurle, pleure et prie. C'est une immense communion dans le supplice.*» Germaine Tillion raconte ensuite la torture. Elle tenait les récits de la bouche de ses amis qu'elle avait pu visiter en prison grâce à son titre officiel. Y.Courrières p.468. Elle ne s'arrête pas là dans la défense de son pays, puisque, dès le déclenchement de la guerre d'indépendance, Tillion dénonça la torture. Germaine Tillion crée les centres sociaux pour les ruraux musulmans déplacés dont elle dénonce la «*clochardisation*». Ces mêmes centres qui, le 15 mars 1962, virent six enseignants - trois Algériens et trois Français (dont Max Marchand et Mouloud Feraoun) - dirigeants des Centres sociaux éducatifs être exécutés par un commando de l'OAS. Germaine Tillion analyse les dysfonctionnements de la société coloniale, les Ennemis complémentaires, enquête sur la torture et les lieux de détention des moudjahidine...Elle était l'une des Françaises les plus décorées. Germaine Tillion fait sortir les femmes des Aurès de l'anonymat en publiant des photos mémorables qui datent de 1934, dans un ouvrage intitulé L'Algérie aurasienne.

Germaine Tillion ne s'arrêtera jamais. Signataire d'un appel à la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie (Appel signé par douze personnalités, L'Humanité, 31 octobre 2000.), cette femme, née en 1907, peut témoigner des nombreuses épreuves traversées dans ce siècle, épreuves vécues ou témoignages recueillis. Ethnologue formée par deux maîtres, Marcel Mauss et Louis Massignon, elle part en Algérie en 1937. Elle y accumule des quantités de notes et d'analyses sur l'ethnie berbère des Chaouïa L'idée de résistance s'impose alors, se structure. «*Quand j'ai entendu la déclaration d'armistice de Pétain j'ai vomi.*» 1940, sa vie bascule. Elle s'engage dans la Résistance. Dix de ses camarades sont fusillés, elle eut «*pendant plusieurs mois, parfois plusieurs fois par semaine, l'occasion de dire adieu aux camarades qu'on emmenait au poteau d'exécution*». L'Algérie, à nouveau, en 1954, pour une mission d'observation, puis pour la mise en place de centres sociaux, par lesquels elle espère enrayer la «*clochardisation*» de cette société qu'elle redécouvre. Et cette vision ethnologique si personnelle, «*de la plus équitable douceur, la mesure et la raison*», comme l'écrit Jean Lacouture, montre qu'aujourd'hui encore d'autres combats restent à mener: les sans-papiers, les minorités ethniques, l'esclavage moderne, etc. Pour le troisième millénaire, il faut «*inventer autre chose*».(3)

La dame aux mille vies

Sylvain Rakotoarison la décrit de la façon suivante: «*Parmi les qualificatifs qui reviennent souvent au sujet de Germaine Tillion, il y a la passion de comprendre, la tendresse sans borne, l'humour, la malice et la dérision. Elle porta la lutte sur tous les fronts de la dignité humaine, notamment dans les prisons françaises où elle a encouragé l'enseignement et en Algérie, où elle s'est opposée à la torture, à la condition déplorable des femmes et à la "clochardisation" du peuple algérien avec la construction de centres sociaux. Elle l'expliqua ce terme dans son livre La Traversée du mal: "La clochardisation, c'est le passage sans armure de la condition paysanne (c'est-à-dire naturelle) à la condition citadine (c'est-à-dire moderne). J'appelle "armure" une instruction primaire ouvrant sur un métier. En 1955, en Algérie, j'ai rêvé de donner une armure à tous les enfants, filles et garçons.". C'était un peu cela la "méthode Germaine Tillion": une recherche pertinente de diagnostic des maux qui rongent la société, et surtout, la mise en pratique de solution concrète. Germaine Tillion est l'honneur de la République et l'honneur du XXe siècle.*»(4)

Difficile de retracer les «*mille vies*» de Germaine Tillion. Ajoutons sans être exhaustif, son combat permanent pour les droits de l'Homme, question essentielle à ses yeux, donc la défense des minorités, de toutes les minorités. N'oublions pas sa contribution majeure à la cause des femmes et son livre magistral Le Harem et les cousins. Ajoutons encore sa participation, dès 1969, à la défense mondiale de la santé publique contre la pollution des eaux, et l'atmosphère aux côtés de René Cassin, prix Nobel de la Paix. Tout cela en poursuivant son enseignement à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Ehess, et ses recherches, comme directrice au Cnrs. Ceux qui connaissent Germaine Tillion s'accordent sur deux traits essentiels de cette humaniste inflexible: sa passion de comprendre et «*sa tendresse sans borne qu'elle a toujours porté à ses semblables*». Comment se définit-elle? Comme «*une patriote de la justice, de la vérité, de la vie.*» En 2004, pour le soixantième anniversaire du programme du Conseil national de la résistance, avec d'autres résistants dont Lucie Aubrac, elle signa «*l'Appel des résistants aux nouvelles générations*».(5)

Son combat contre la torture n'allait pas s'arrêter après la fin de la guerre d'Algérie. Elle a continué, tout au long de sa vie, à demander, aux gouvernements français de gauche comme de droite, de reconnaître la torture, qu'au nom de la République, les tortionnaires ont infligée aux Algériens. «*Des deux côtés de la Méditerranée, la mémoire française et la mémoire algérienne resteront hantées par les horreurs qui ont marqué la guerre d'Algérie tant que la vérité n'aura pas été dite et reconnue...La torture, mal absolu, pratiquée de façon systématique par une armée de la République et couverte en haut lieu à Paris, a été le fruit empoisonné de la colonisation et de la guerre, l'expression de la volonté du dominateur de réduire par tous les moyens la résistance du dominé...*» C'est là un extrait de «*l'appel à la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie*» lancé au moment où Massu et Aussaresses reconnaissaient, persistaient et signaient leurs crimes. Cet appel au président Chirac et à son premier ministre Jospin était lancé et signé par: Germaine Tillion, aux côtés de Henri Alleg, ancien directeur d'Alger Républicain et auteur de «*La Question*», Pierre Vidal- Naquet, historien et auteur de «*La torture dans la république*»; elle s'associera aussi à d'autres intellectuels et lance un autre appel contre la torture en Irak.

«*Germaine Tillion, c'est un regard. Celui de l'ethnographe qu'elle fut, mais pas seulement. Toute sa vie, elle a regardé les hommes vivre, ´´amicalement et gentiment´´, dit-elle: les paysans pauvres des Aurès, dans les années 1930, où la mène son premier travail de terrain; les mêmes, en 1954, clochardisés, laissés-pour-compte de l'économie européenne; les femmes, d'abord celles qu'elle forme dans les centres sociaux d'Alger, et plus tard, celles qu'elle rencontre en Mauritanie, au Niger, en Haute-Volta, en Libye, au Moyen-Orient, en Inde, lors de ses missions scientifiques; les sans-papiers à Paris en 1996, les Maghrébins de France, les jeunes de banlieue, les harkis, les pieds-noirs...Est-ce son expérience du Mal, ou la fréquentation de ses maîtres en ethnologie - Marcel Mauss, Louis Massignon? Elle semble porter en elle toute l'histoire du monde, tissant ensemble avec une évidence confondante les temps immémoriaux et l'urgence du présent.*»(6).

En définitive, Germaine Tillion fait partie de cette armée de l'ombre, celle des Justes qui ont fait, en leur âme et conscience, leur devoir. Elle ira rejoindre André Madouze, Pierre Vidal-Naquet, voire Aimé Césaire qui, à leur façon, ont porté haut et fort les valeurs de dignité humaine et qui, au quotidien, ont prouvé par leur engagement, certaines fois au péril de leur vie, que la justice était un combat sans compromis ni compromission. Assurément, cette Algérie qui peine à écrire son histoire devrait montrer que celles et ceux qui se sont battus pour elle, appartiennent à la famille des Justes et méritent toute notre reconnaissance.

(*) Ecole nationale polytechnique

(*) Ecole d´ingénieurs Toulouse

1.Yves Courrières: La guerre d'Algérie: le Temps des léopards. P.37. Editions Arthème Fayard 1969, 2001 Ed.Casbah 2005. Alger.

2.Jean Lacouture: Le Témoignage est un combat. Le Seuil 2000,

3.Violaine Ripoll. Les combats de Germaine Tillion Le Monde diplomatique janvier 2001

4.Sylvain Rakotoarison: Germaine Tillion: AgoraVox 21 avril 2008

5.Patrice Le Borgnic, Bon anniversaire madame U2R, Auray le 30 mai 2007.

6.Catherine Portevie. Germaine Tillion:Télérama 2 Juin 2007

Pr Chems Eddine CHITOUR (*)

Algérie News 24/04/2008

Espace Noun

Qui se souvient de Najia Abber?

Un bon nombre d'universitaires, auteurs et spécialistes en littérature se sont réunis, fin d'après-midi, avant-hier, dans l'Espace Noun, dans une rencontre-débat vouée à rendre hommage à une romancière dont l'œuvre s'est fortement inscrite dans le cadre des nouvelles tendances de la littérature algérienne post- coloniale, en l'occurrence Najia Abber (1948-2005).

Cette rencontre, animée par l'universitaire Amina Bekket, s'est ouverte par la projection d'un documentaire, signé par Lounès Ramdani, qui reprend les plus importants repères qui ont marqué la vie et l'œuvre de la romancière. Née à Constantine en 1948, Najia Abber (dont le vrai nom est Ben Zegouta) a, au début des années 1970, effectué des études universitaires aux Etats-Unis, précisément à l'Université Columbia, avant d'aller enseigner au Moyen-Orient. De retour en Algérie, elle rejoint l'Université d'Alger, en qualité de spécialiste en littérature américaine et professeur d'anglais. Arrivée tard à l'écriture, Najia n'a, dans son vécu, publié que trois romans, d'abord Constantine ou *Les oiseaux de la murette* aux éditions Barzakh (2003). Il sera suivi de *L'Albatros* (2004), sorti chez Marsa et Bab El Kantara (2005), chez Apic. Ensuite Samia Cheikh Zenadi, responsable de publication des Editions Apic, s'est donné la parole, en lisant des extraits poétiques inédits de la romancière avant de donner la parole à l'assistance qui s'est montrée si ravie de rendre hommage et reprendre l'œuvre de Najia qui, d'après la critique littéraire Christiane Chaulet Achour, a encore besoin d'approches pour mieux la déchiffrer, en lançant aussi un appel aux autorités chargées des activités culturelles de penser pratiquement à mettre en place une institution spécialisée, indépendante, au-delà des cercles fermés de l'université, mais aussi lancer des revues spécialisées en vue de donner la parole aux auteurs et promouvoir la production littéraire du pays.

S. Khatibi

3 questions à
Lounès Ramdani

Animateur du site DzLit

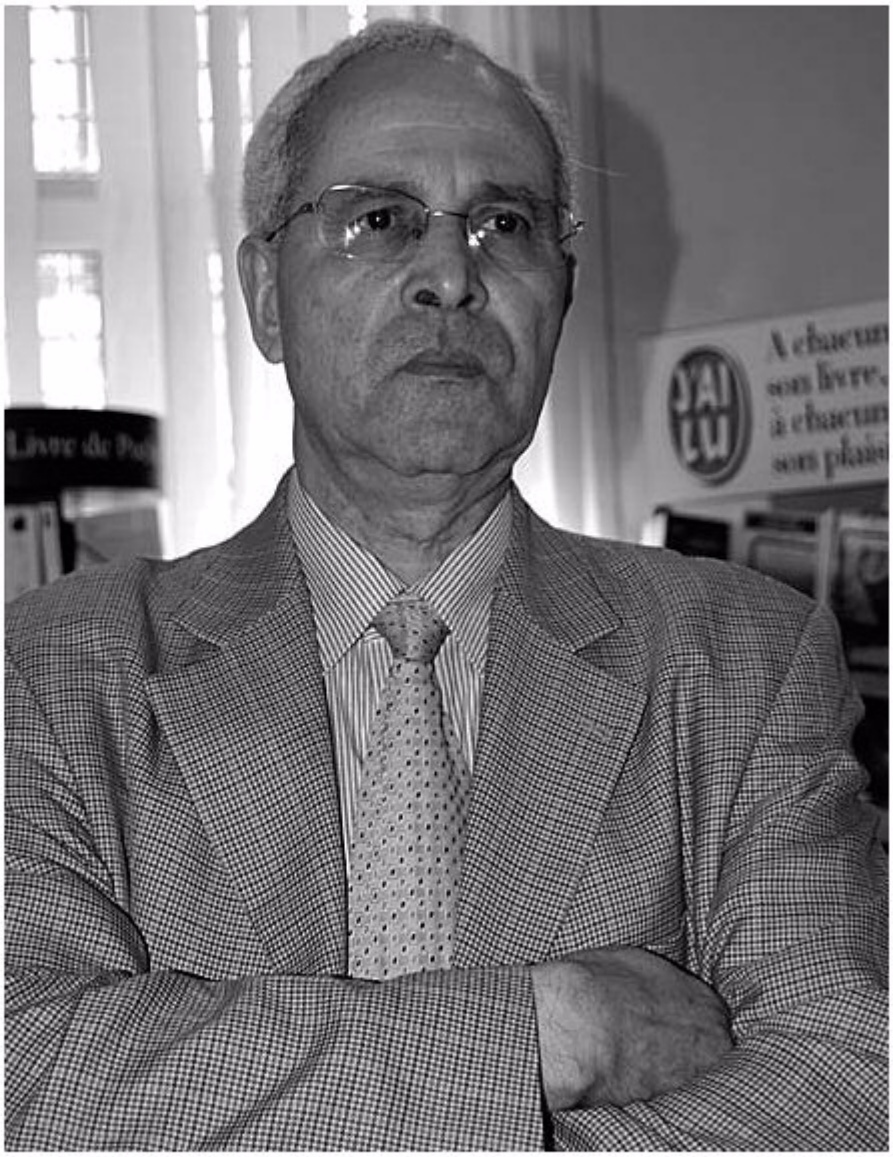

Algérie News : Huit ans après le lancement du site web DzLit, le premier site algérien consacré entièrement à la littérature. Quel bilan dressez-vous?

Lorsqu'on a mis en ligne ce site, précisément en avril 2000, nous pensions donner plus d'ampleur à la production littéraire du pays; contribuer à la promouvoir. Aujourd'hui, avec 13500 articles que comprend le site, qui se versent à toucher l'œuvre de 1605 auteurs de nationalité algérienne, nous sommes très contents de savoir que le site est consulté dans les quatre point du Globe, surtout par les étudiants et chercheurs en matière de littérature algérienne. Aujourd'hui, le site sert de référence. Alors, pour moi, c'est une grande satisfaction.

Quel genre d'obstacles rencontrez-vous dans l'animation et la mise à jour du site?

Comme j'alimente le site par principalement les articles parus dans la presse algérienne, généralement dans la rubrique culture, je dois souvent faire, chaque matin, la revue de presse des quotidiens algériens, et si je rate une publication dans tel journal je me trouve incapable de la reprendre, malheureusement, on ne peut facilement pas avoir accès dans la plupart des archives des quotidiens algériens.

Vos projets ?

Comme je suis tout dans l'élaboration et l'animation du site, je ne peux pas faire beaucoup de choses. Mais cela ne nous empêche pas du moins à moyen terme, de créer des nouvelles rubriques qui tendent aussi à promouvoir la littérature algérienne, et je pense surtout à une rubrique qui touche la catégorie des jeunes et moins jeunes pour élargir le public récepteur de cette littérature ♦

Samir MEHALLA